



## Adjoint(e) à la Responsable Ecole-Enfance- Jeunesse (H/F)

**Employeur :** COMMUNE DE VIENNE EN VAL  
13, route d'Orléans  
45510 VIENNE EN VAL  
**Date limite de candidature :** 19/07/2024  
**Poste à pourvoir :** du 02/09/2024 au 31/08/2025  
**Ouvert aux contractuels :** Oui  
**Temps de travail :** Complet  
**Durée :** 35 heures  
**Nombre de postes :** 1  
**Service d'affectation :** Service Animation  
**Grade(s) :** Adjoint d'animation territorial

La commune de Vienne-en-Val recherche un(e) Adjoint(e) à la Responsable Ecole-Enfance-  
Jeunesse à compter du 2 septembre 2024 jusqu'au 31 août 2025.

### Missions principales :

- Remplacer la Responsable en cas d'absence (réunion, formation, maladie) :
  - o Gestion de BL Enfance (avec maîtrise informatique du logiciel)
  - o Lire et répondre aux mails,
  - o Gérer les effectifs cantine et les envoyer au Chef de Restauval
- Animation de la pause méridienne
- Tâches administratives : Déclarations TAM à la DRAJES, Animation de réunions de préparation, Concevoir les plannings d'activité du mercredi et les vacances scolaires, Saisie des informations sur BL Enfance (Imprimer les listings charger et télécharger les tablettes, transmission des informations aux familles, gérer les agendas des familles...), Mettre en place un outil de communication avec les familles, Transmission des informations
- Développer un accueil supplémentaire classe d'étude le soir de 16h30 à 18h00 et ensuite périscolaire jusqu'à 18h30
- Gestion des stocks, des achats alimentaires et matérielles : 2h30 par période de petites vacances et 5h00 pour les vacances été et courses au supermarché
- Direction et/ou animation de l'accueil de loisirs sans hébergement le mercredi
- Direction et/ou animation de l'accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances de février, d'avril, 4 semaines en juillet et 2 semaines en août et vacances Toussaint
- Direction et/ou animation de l'Espace Jeunes pendant les vacances de février, d'avril, 4 semaines en juillet et vacances Toussaint et pendant la période scolaire

## Conditions d'exercice

- Travail seul(e) et en équipe
- Travail à l'intérieur et extérieur
- Temps complet
- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Rythme de travail et pics d'activités aux périodes de vacances scolaires
- Planning des congés établi en fonction des périodes d'accueil des enfants et jeunes

## Autonomie et responsabilités

- Autonomie dans l'activité quotidienne et l'organisation du travail, en conformité avec les orientations de la collectivité et la réglementation

## Relations fonctionnelles internes et externes

- Avec la Responsable Ecole-Enfance-Jeunesse
- Avec la secrétaire de mairie
- Avec les différents services communaux
- Avec les services de la Caisse d'Allocations Familiales
- Avec les services de Jeunesse et Sports
- Avec les différents prestataires relatifs aux activités
- Avec les associations communales, autres structures dans d'autres collectivités
- Communication permanente avec les parents et les enfants/jeunes

## Compétences

- BAFD
- Management du personnel d'animation
- Savoir identifier les besoins des enfants et des jeunes
- Etre à l'écoute, avoir le sens du service public
- Maîtrise des logiciels EXCEL, WORD, le logiciel BL enfance
- Connaissance du droit du travail, réglementations spécifiques de l'encadrement des activités jeunes

## Savoir être

- Disponibilité
- Ecoute

- Diplomatie
- Réactivité
- Amabilité
- Confidentialité
- Relationnel
- 

**Date prévue du recrutement le 2 septembre 2024**

### **Contact et informations complémentaires :**

Merci d'envoyer votre candidature (CV+ lettre de motivation), par courrier postal ou par mail à l'adresse suivante : [secretaire-general@vienne-en-val.fr](mailto:secretaire-general@vienne-en-val.fr), à l'attention de Monsieur le Maire.

Rémunération statutaire + indemnité de congés payés +CNAS

Téléphone collectivité : 02 38 58 81 23

